

Florentino Heras

**LANGUE GENERALE ET LANGUES SPECIFIQUES:
L'ÈRE DU SOUPÇON.**

Une parabole

Il était une fois une ville nommée «Saint-Français-en-l'Île». Ses habitants menaient une vie paisible et agréable, en tout point conforme aux nobles lois qui émanaient des autorités: Leurs Altesses Sérénissimes Dames Linguistique et Littérature, qui régnaient sur la ville d'un commun accord. Leurs sujets se savaient privilégiés et vivaient dans la tolérance et l'union.

Ils étaient fermement convaincus que le monde civilisé se limitait à Saint-Français, et que, de l'autre côté de la paisible rivière qui baignait la petite île, vivaient des tribus sauvages aux noms redoutables: Ingénieurs, Médecins, Juristes, Informaticiens, Hommes d'Affaires, etc. Sevrées de bonne heure, ces peuplades n'avaient pas connu les douceurs que les enfants privilégiés puisent aux deux mamelles de la civilisation moderne: la langue et la littérature.

Ils étaient donc rudes et parlaient un jargon incompréhensible que certains appelaient le français. En effet, les peuples de la rive opposée, les British, avaient souvent fait des incursions sur leurs terres et colonisé certaines de leurs régions.

Par contre, peu de citoyens de l'île avaient osé s'aventurer sur ces terres inconnues. Ceux qui en revenaient, pourtant, racontaient des merveilles: des villes modernes; des machines étranges qui rendent la vie plus facile, le voyage plus rapide, la communication plus aisée. Une société que certains osaient qualifier de plus ouverte, plus tolérante, plus optimiste aussi.

Attirés par ces perspectives, et fatigués par la monotonie étouffante qui régnait à Saint-Français, quelques jeunes partirent à la découverte des «bords ignorés». Ils connurent ainsi les villes qui parsemaient les nouveaux territoires: Français juridique, Français médical, Langue des Affaires, Langue administrative, etc.

Plusieurs essais avaient été réalisés afin d'imposer une seule dénomination d'origine et de l'élever au rang d'appellation contrôlée. Mais chacun tenait à son propre cru et se méfiait de celui du voisin. On connaissait donc les mystérieux territoires d'outre-rivière par bien des noms, dont le plus commun: «Français-sur-Objectifs-Spécifiques», que l'on abrégait en: «FOS». Les «gens bien intentionnés» n'avaient pas tardé à parler de: «Fos-sur-Mer».

Ses habitants n'aimaient pas ces querelles stériles. Ils étaient occupés à défricher et coloniser les terres récemment découvertes. Les colons apportaient leur esprit aventurier et entrepreneur, leur enthousiasme, leur décision. L'avenir s'annonçait radieux: de nouvelles villes se fondaient, de nouvelles communautés s'établissaient.

Bientôt, cependant, les premiers nuages apparurent. Dans les rues de Fos-sur-Mer, on commença à parler d'autonomie, voire d'indépendance. Et les autorités de Saint-Français-en-l'Île, d'abord amusées et sceptiques, tonnèrent ensuite sur les hétérodoxes et menacèrent de donner la garde.

Cela excita davantage les mouvements nationalistes: Français médical réclama l'autonomie du quartier des hôpitaux, passa des accords avec le quartier des Juristes (qui avait été rebaptisé Français Juridique Indépendant), et tous deux menacèrent de laisser les Nouveaux Territoires sans hôpitaux et sans tribunaux si on ne leur accordait pas une plus large autonomie.

La chose publique n'allait pas mieux dans le Faubourg de l'Informatique, pas plus que dans le secteur des Affaires (que les snobs continuaient d'appeler Business). Tous deux réclamaient ouvertement un nouveau statut. En public, ils demandaient de nouvelles lignes de navigation transfluviale avec les Territoires Britanniques. Mais, en cachette, les plus radicaux voulaient une indépendance totale et exigeaient l'adoption de l'anglais comme langue officielle.

La situation, donc, se compliquait. A l'entente cordiale des débuts entre les habitants de l'île et ceux de la rive gauche, avait suivi un certain malaise. Chacune des parties recelait de l'autre.

Nous étions entrés dans l'ère du soupçon* .

Une question

Comme toute comparaison, cette parabole a ses limites et ses points faibles: vous les aurez reconnus au passage.

Cependant, comme toute simplification, elle a le mérite de mettre en relief quelques-uns des problèmes qui ont surgi avec le temps dans ce mariage de raison entre le français général et les français spécifiques.

Mais aussi entre les descriptions idéales de la linguistique et les besoins réels des apprenants.

Par exemple:

Comment tracer les limites entre les territoires du français général et ceux des langues de spécialité? Car - alors que la parabole la présentait comme une île - la langue générale occupe un vaste territoire où se sont installées les langages spécifiques. Il n'existe pas entre elles de frontières naturelles, ni historiques. Comment délimiter, alors, les territoires? Les frontières sont-elles bien utiles et nécessaires?

Le même problème se pose à l'intérieur des langues spécifiques.

Par exemple, on continuera longtemps à se demander où finit le secteur des affaires et où commence le quartier juridique.

D'autant plus que certaines rues et même certaines maisons semblent appartenir à deux territoires à la fois. Par exemple,

côté langue générale: vous **versez** du lait dans votre tasse;

côté langue spécifique: vous **versez** une somme dans un compte en banque.

côté jardin: vous partez à la **poursuite** de votre chat;

côté cour (cour de justice, bien sûr!): vous engagez des **poursuites** judiciaires.

Le monde se divise ainsi, comme chez Proust, du côté des Guermantes (qui mène vers la poésie et la littérature: le noble monde de l'art) et du côté de chez Swann (vers les affaires et la médecine: le monde pratique de l'argent, la santé... la vie, quoi!).

Au fait, sont-ils si irréconciliables qu'on croit? Ne vivons-nous pas, obligatoirement, dans les deux dimensions?

Les problèmes posés par les langues spécifiques

L'apparition des langues spécifiques a révélé au grand jour quelques problèmes latents et a fait surgir une série de questions.

1. En premier lieu, un problème d'identité: qu'est-ce qu'une langue spécifique?

Or, pour répondre à cette question il faut d'abord définir la spécificité. Toute définition suppose la reconnaissance d'un ou plusieurs éléments communs, semblables ou opposés qui permettent de rattacher le concept nouveau à d'autres concepts connus. Mais comment définir ce qui se caractérise, justement, par sa différence, par son caractère spécial, changeant, souvent unique?

D'autre part, les termes mêmes de «langue spécifique», «langue de spécialité» et

autres sont ambigus. Au lieu de souligner un aspect caractéristique de la langue, ils traduisent son adéquation à l'apprenant, à sa formation, à l'univers de connaissances dont il se réclame. Le trait le plus marquant de cette langue c'est justement de ne pas en avoir. En parlant de l'anglais (*English for Specific Purposes*, ESP), Pauline Robinson le qualifie de «protean», car, comme Protée, il lui faut s'adapter constamment à des circonstances très diverses¹.

Le français n'est pas différent. Et le mal est profond. Car le problème ne se limite pas seulement aux concepts: il pose des questions essentielles à la linguistique. En quoi se distingue une langue spécifique et la langue générale? Où termine l'une et commence l'autre? Quels rapports y a-t-il entre elles?

2. Une autre question. Quelle est la place des langues spécifiques? Où devons-nous les situer, entre la généralité et la spécificité?

Car ces parlers ont posé aussi d'autres questions et ont mis en relief quelques-unes des contradictions qui existent dans l'enseignement de toute langue.

Reconnaître l'existence des langues spécifiques a introduit un deuxième axe qui a permis de situer de nombreuses notions et pratiques de l'enseignement/apprentissage.

Ainsi, face à la notion dominante de GENERALITÉ s'est glissée celle de SPECIFICITE². Et par rapport à ces nouvelles coordonnées complémentaires, il nous est permis d'analyser les divers éléments qui interviennent dans le processus d'enseignement/apprentissage: la situation éducative, la langue transmise, l'apprenant, etc.

L'éducation est un processus très large qui se caractérise surtout par sa capacité de créer des savoirs: elle prépare à comprendre et à assumer des concepts nouveaux, applicables dans des contextes divers, et qui font naître d'autres savoirs.

L'apprentissage (training), au contraire, est un processus plus restreint d'application de connaissances, que Peters définit comme «le déploiement pratique de principes». Il s'applique à une situation donnée, vise des objectifs très limités ainsi que l'acquisition d'habiletés pratiques (skills). Il prend son point de départ dans la définition et la délimitation des besoins immédiats de l'apprenant: ses besoins d'apprentissage.

L'éducation, au contraire, vise des objectifs plus amples (aims) et prétend doter l'apprenant d'habiletés théoriques (abilities), que certains préfèrent appeler capacités, et qui serviront à l'apprenant dans des contextes différents, aussi bien dans la situation d'apprentissage présente que dans des situations professionnelles futures.

Evidemment, la réalité n'est pas aussi mathématiquement symétrique. Toute situation éducative se situe quelque part entre un point extrême de généralité et un extrême de spécificité. De même, la langue que l'on enseigne et les circonstances qui définissent l'apprenant varient entre ces deux points. Il nous restera, dans chaque cas,

moyennant une analyse préalable détaillée, à définir où nous en sommes et à quel point nous prétendons arriver.

Car, bien souvent, à vouloir tout enseigner nous finissons par ne plus rien enseigner du tout.

Les théories linguistiques ne suffisent plus pour, à la fois: décrire la langue, faire connaître les besoins de l'apprenant, prescrire la méthode à suivre, les objectifs à poursuivre, etc.

Ces belles théories nous ont appris à démonter l'avion en pièces détachées, à les décrire et à les cataloguer. Mais nous sommes incapables de le faire voler. Or c'est justement de cela qu'il s'agit.

Les éléments linguistiques ne sont que des composants de la communication, non la communication elle-même.

Or, plus on vise une communication déterminée, plus les objectifs sont spécifiques, plus il faudra se centrer sur la compétence de l'apprenant.

3. Les langues spécifiques s'adressent-elles à un apprenant spécial?

Il est vrai que l'apprenant d'une langue spécifique réunit quelques traits particuliers:

Généralement, il est adulte ou adolescent-adulte, ce qui laisse supposer qu'il est arrivé à un certain degré de maturité personnelle, mais aussi qu'il possède bien sa langue maternelle. Le plus souvent, l'apprenant a acquis aussi un savoir de spécialité. Et s'il veut apprendre une langue spécifique, c'est, généralement, comme un outil pour progresser dans cette spécialité; comme un moyen d'accès à une profession, à un stage, etc.

Un des traits principaux de l'apprenant de langue spécifique est donc sa motivation. Cependant, à part quelques circonstances et besoins communs, les apprenants de langues spécifiques ne constituent pas du tout un public homogène.

Que peuvent avoir en commun une infirmière d'Afrique Noire et une hôtesse de l'air asiatique ou suédoise?

Un étudiant qui veut se spécialiser en gestion des entreprises, et un autre étudiant qui prétend se spécialiser en agronomie?

Un ingénieur spécialiste en hydrocarbures et un ingénieur spécialiste en Travaux Publics?

La situation en Espagne est différente: dans nos facultés et nos Ecoles Supérieures, nos étudiants sont plus homogènes: par leur contexte familial et social; par leurs références intellectuelles; par leurs aspirations professionnelles.

. Cependant, à l'intérieur de ce cadre, les différences sont importantes. Probablement, un des éléments qui freinent notre enseignement (et pas seulement dans les langues!) c'est le manque d'adéquation de cet enseignement aux besoins et aux motivations réelles et personnelles de nos étudiants.

Et nous devons nous convaincre que nous ne pouvons pas offrir le même cours de français à des étudiants de géographie, à des juristes, à des économistes ou à des médecins.

Une des apportations les plus intéressantes des langues spécifiques c'est justement leur obsession pour descendre au niveau de chaque apprenant, d'épouser ses motivations et de répondre à ses besoins.

A l'époque où un constructeur automobile offre près de 100 versions d'un même modèle de voiture, nous ne pouvons pas imposer à nos étudiants le luxe de rouler en 2 CV.

4. Demandent-elles des circonstances différentes?

Les circonstances dans lesquelles l'apprenant communique peuvent varier à l'infini. Or, les circonstances déterminent le message.

Ce sont elles qui mesurent la spécificité d'une langue, puisqu'une langue spécifique, justement, c'est celle qui colle de près aux divers éléments qui interviennent dans la communication.

Nous demandons tous de la même manière ou à peu près, le pain à la boulangère, un demi à la brasserie, notre chemin à l'agent, etc. Mais nous communiquons de manière beaucoup plus personnelle, et donc différenciée, avec nos collègues, nos amis et nos intimes.

En un mot, nous sommes nous-mêmes quand nous produisons un discours différent, adapté aux circonstances dans lesquelles se réalise la communication.

Proust demandait certainement l'heure avec les mêmes mots que son valet de chambre. Mais, la nuit venue, le petit Marcel se transformait en l'un des écrivains les plus inimitables de la littérature française.

Le même raisonnement est valable pour les langues de spécialité. Comme dirait gravement Monsieur de La Palisse, plus on s'avance sur la voie de la spécialité, plus on utilise une langue spécifique.

5. Relèvent-elles d'un domaine différent?

Comment établir des frontières entre les territoires? Quelles sont les limites d'une

langue de spécialité?

Ici, plusieurs voies ont été empruntées.

La première tentative pour cerner la langue spécifique, au long des années 60 et au début des années 70, a été celle que l'on connaît comme l'analyse du registre.

L'hypothèse de travail est connue: une langue spécifique se caractériserait avant tout par un registre spécial auquel elle emprunterait de préférence son vocabulaire et ses structures grammaticales.

En fait, on découvre bientôt qu'il y a peu de choses qui soient différentes dans la grammaire de la langue scientifique. Elle utilise les structures communes. Il en est de même du vocabulaire: il est composé, en grande partie, de termes généraux.

D'où la deuxième voie empruntée par certains, que les nouvelles tendances linguistiques semblent privilégier: puisqu'il n'existe ni vocabulaire ni grammaire spécifiques, enseignons les termes qui peuvent s'appliquer à des situations diverses.

L'exemple le plus connu: les actes de parole recensés dans le Niveau Seuil, qui se contentent de signaler des fonctions et des notions applicables à divers contextes. Ils servent donc, pour reprendre l'exemple de Louis Porcher, aussi bien à présenter M. Thibaut qu'un bec Bunsen.

Ainsi, la linguistique moderne, par opposition à la linguistique traditionnelle, a mis en sourdine le besoin de signifier, de désigner, de traduire. Elle a souvent banni, de la théorie linguistique et de la pratique pédagogique, l'étude du vocabulaire.

Or, une langue ne finit pas en elle-même. Elle est le pont entre deux réalités complémentaires, toutes deux extérieures à elle-même. D'une part, le monde qu'elle a pour mission de traduire, et d'autre part, le monde auquel elle aboutit, sur lequel elle débouche.

Toute langue doit, nécessairement, désigner une réalité. A plus forte raison une langue de spécialité, et à un plus haut niveau.

Les langues spécifiques sont l'application de la langue à une réalité particulière. Elles doivent donc revenir au contact avec la réalité, «puisque l'une de leurs caractéristiques est de porter sur des objets du monde spécifique. Il faut donc apprendre à désigner, conseille Henri Portine, et de façon précise»³.

La troisième voie empruntée, par réaction à la précédente, est justement celle du vocabulaire. Elle tend à limiter une langue spécifique à un lexique spécifique.

Or celui-ci est fait:

En premier lieu, de termes communs à toutes les variétés de langue. Ce sont ceux

que Widdowson appelle «procedural». Et leur fonction principale est d'articuler le développement d'une idée.

En deuxième lieu, de termes semi-spécifiques. Trimble les définit comme des mots sans rapport direct avec le contexte, et qui donc reviennent fréquemment, puisqu'ils ne sont pas exclusifs d'une discipline ou une science⁴.

Enfin, il y a les termes de la spécialité. Ceux-ci sont relativement rares dans les textes de vulgarisation, et plus fréquents dans les textes de haute spécificité.

Mais en aucun cas on ne peut limiter le vocabulaire spécifique d'une science ou domaine de connaissances à cette seule troisième catégorie. Elle serait insuffisante pour traduire un message.

Dans un exemple analysé par Pauline Robinson, qui porte sur quatre manuels universitaires anglais d'agriculture, elle a remarqué que seulement 15% des verbes utilisés appartenaient au domaine spécifique, alors que 60 ou 70% d'entre eux étaient des termes semi-spécifiques. Le reste des verbes servaient pour l'organisation des connaissances.

Pour conclure ce point, je citerai un livre récent de Simone Eurin et Martine Henao:

«La communication et la production scientifique en français ne mobilisent pas une langue particulière. Il n'y a pas d'un côté une langue de communication générale et de l'autre une langue différente pour les sciences et les techniques, avec un système morpho-syntaxique, des structures, des fonctions différentes du français général»⁵.

6. Utilisent-elles un discours différent?

Autre tentative dans la définition des langues spécifiques: l'analyse du discours.

La linguistique, après avoir concédé la suprématie à la phrase, fait un pas de plus et va au-delà de la phrase: vers le discours, l'organisation rhétorique.

Les langues spécifiques utilisent-elles une mise en discours propre? Y a-t-il une organisation spéciale du discours scientifique, médical, juridique...?

Sophie Moirand, et bien d'autres, affirment que non. Le discours scientifique (et tout discours spécifique l'est à des degrés divers) ne se caractérise pas par son objectivité, contrairement à ce que l'on croit. Il fait appel aux formes les plus courantes de mise en discours: il est narratif, mais aussi descriptif, démonstratif, appréciatif...

Cependant, on peut affirmer que les langues spécifiques empruntent une forme

spéciale de mise en discours. Parce que, selon le mot de Portine, elles constituent «différentes formes d'appréhension» de la réalité, et recourent donc à des moules différents pour organiser le message.

EN CONCLUSION:

LES LANGUES SPECIFIQUES SONT-ELLES DES LANGUES AUTONOMES?

Permettez-moi une réponse diplomatique, en deux temps: non...mais...

1. NON: Il ne s'agit pas d'enseigner des variétés autonomes de langue. Ce que nous appelons une langue spécifique n'est pas une forme spécifique de langue.

Hutchinson et Waters affirment:

«The fact that language is used for a specific purpose does not imply that it is a special form of language, different in kind from other forms»⁶.

MAIS: cette langue revêt des styles différents. On reconnaît très rapidement la langue d'un ingénieur ou d'un économiste, et surtout celle d'un juriste ou d'un médecin.

2. NON: Il ne s'agit pas d'un vocabulaire ni d'une grammaire différents selon la spécialité à couvrir. Un vocabulaire et des normes grammaticales qui seraient différentes pour un économiste, un ingénieur, un médecin, un informaticien, etc.

MAIS: les langues de spécialité donnent une importance, un relief, et souvent un sens spécial à certains termes, à certaines structures, à certaines formes de discours.

3. NON: Il ne s'agit pas d'une manière différente d'enseigner une langue. Il n'existe pas une méthodologie différente pour le FOS.

«ESP is not different in kind from any other form of language teaching...» affirment encore Hutchinson et Waters.

Et ils concluent: *«There is... no such thing as an ESP methodology»*

MAIS: l'enseignement des langues spécifiques a apporté des notions et des pratiques innovatrices.

Au monde de l'économie, il emprunte la focalisation sur l'apprenant et le souci de la qualité.

Au monde de la technique, l'analyse systémique de la situation éducative.

NOTES

* J'ai interprété très librement, et adapté au contexte français l'allégorie qui ouvre le livre de HUTCHINSON T. ET WATERS A. (1987): *English for Specific Purposes. A learning-centred approach*. Cambridge: Cambridge University Press.

¹ ROBINSON P. (1991): *ESP Today: A Practitioner's Guide*. London: Prentice Hall, p. 5.

² Voir le tableau qui figure à la fin.

³ PORTINE H. (1990): "Les langues de spécialité comme enjeux de représentation". In: BEACCO J.C. et LEHMAN D.: *Publics spécifiques et communication spécialisée*. Paris: Hachette.

⁴ TRIMBLEL. (1985): *English for Science and Technology. A discourse approach*. Cambridge: C.U.P.

⁵ EURINS. et HENAOM. (1992) *Pratiques du français scientifique*. Paris: Hachette/AUPELF, P. 69.

⁶ HUTCHINSON et WATERS (1987) ouvrage cité p. 19.

⁷ HUTCHINSON et WATERS affirment: "ESP must be seen as an approach no as a product". Ouvrage cité p. 19.

